

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une réunion du Conseil municipal se déroulera le :

Jeudi 4 mai 2023


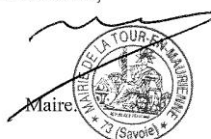
À 18 h 00

***Mairie – Salle du conseil - Hermillon
73300 LA TOUR-EN-MAURIENNE***

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil du 21 mars 2023,
- 2- Avenant à la convention des dossiers de retraite CNRACL avec le Centre de Gestion,
- 3- Embauches occasionnelles pour l'entretien du chemin de La Platière,
- 4- Tarifs des nouveaux caveaux – Cimetière Hermillon
- 5- Tarifs et règlements intérieurs des services cantine et périscolaire
- 6- Subvention au Jeunes Sapeurs-Pompiers
- 7- Achat de la parcelle bâtie 203 OH 974
- 8- Convention de passage à Montandré
- 9- Conventions pour le transport collectif de la cantine entre la Région, le Syndicat du Pays de Maurienne et la commune et entre la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et la commune
- 10- Installation d'un abris-bus au lieu-dit « Le Praz » - Le Châtel
- 11- Modification des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan – Compétence Eau
- 12- Questions et informations diverses.

Yves DURBET,



Maire.